

## Compte-rendu réunion du Comité de quartier Vieux Montrouge du mercredi 22 janvier 2025 de 18h30 à 21h00

### Présents :

Membres de droit : Madame Marie COLAVITA, Présidente du comité de quartier. Monsieur Matthieu DEVRIENDT, Vice-Président du comité de quartier, Madame Adeline TANON-DAGO, représentante de l'Association de quartier Vieux Montrouge et Monsieur Antoine IMBAULT, représentant des entrepreneurs du quartier.

Membres du collège des habitants : Monsieur Rémy GAVALDA, Madame Eloukou ANOH, Monsieur Lorenzo QUARANTA, Monsieur Olivier COLE, Monsieur Christian TOURNEUR, Monsieur Joseph PECORARO, Monsieur Bernard HOUSSIN BRILLAS, Madame Nadia CLEITMAN, Madame Dounia TIR-MOLIERE, Madame Fabienne de BEAUFORT, Monsieur Frédéric MACIAS, Monsieur Hugues BILLARD, Monsieur Frédéric MENGUY, Madame Candice BERGDOLL, Monsieur Marcel TRUNDE et M. Hervé VALENTIN.

### Excusés :

Membres du collège des habitants : Monsieur Igor GAY, Madame Dominique DA SILVA, Madame Véronique GEMMRICH, Madame Lana KNAPP, Madame Julia DENIS, Madame Nagette PAVAN ZRIDETTE et Madame Clémentine RICOUR.

### Absents :

Membre de droit : Madame Clémentine COLLINET, représentante des commerçants du quartier.

Membres du collège des habitants : Madame Jala KEBBE et Madame Estelle VERET-ATTIAS.

### Rappel de l'ordre du jour :

- I. **Retour sur l'avancée des projets du quartier (Péri-Ginoux-Gautier...)**
- II. **Point sur les Budgets Participatifs**
- III. **Compte-rendu des travaux et réflexions des Commissions**
- IV. **Echanges, remarques et questions diverses**

Madame Marie COLAVITA, Présidente du Comité de quartier et Monsieur Matthieu DEVRIENDT, Vice-président remercient les membres du Comité de quartier de leur présence.

Madame Marie COLAVITA demande un volontaire parmi les membres du Comité de quartier pour rédiger le compte-rendu synthétique de la réunion. En l'absence de volontaire, le compte rendu sera donc rédigé par le Pôle Démocratie Participative.

## I. Retour sur l'avancée des projets du quartier (Péri-Ginoux-Gautier ...) :



**Les plantations des strates basses en cours, et la reprise des derniers revêtements est en cours. La fin du projet est statuée fin février.**

### Questions et remarques des membres du Comité concernant ce projet :

- Une remarque est faite concernant le choix du sens de la piste cyclable, et que cela n'est pas pratique dans le sens Paris-Montrouge.
- Une remarque est émise concernant des cyclistes qui passent souvent sur le trottoir av. Henri Ginoux.
- La piste cyclable au croisement de l'avenue Henri Ginoux et de la rue Gabriel Péri, se mélange avec le cheminement piéton, ce qui n'est pas sécurisé par des panneaux indiquant la priorité aux piétons.
- Il serait bien également de faire un marquage au sol priorité piéton comme cela est fait à Porte d'Orléans, en couleur. Et mettre un panneau « interdit au cycliste de circuler sur les trottoirs » sur le trottoir lorsque l'on vient de Paris.
- Il y a des graffitis au-dessus de la pharmacie de Paris avenue Henri Ginoux.

**Les différentes remarques vont être remontées aux différents services.**

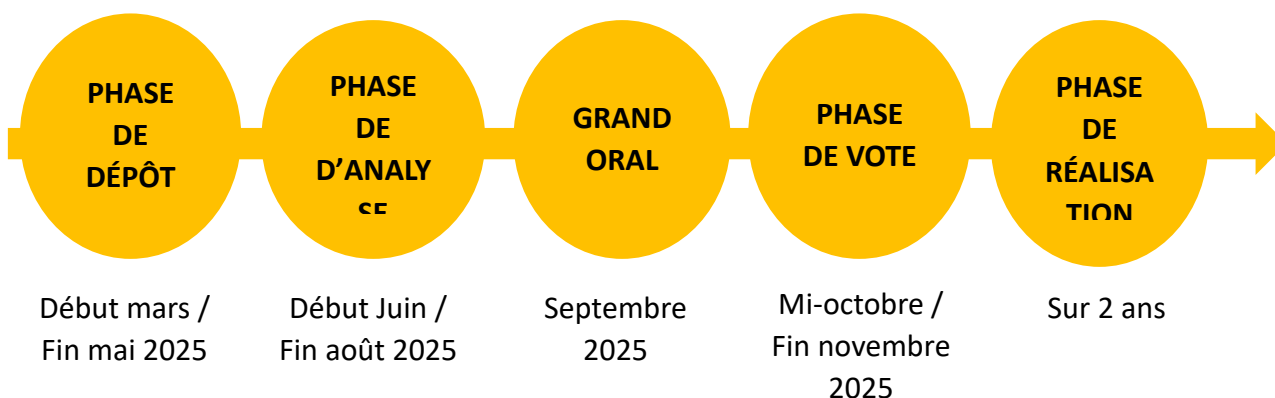
## II. Point sur les Budgets Participatifs :

Madame Marie COLAVITA annonce que la 5<sup>ème</sup> édition des Budgets participatifs débutera en mars 2025. Monsieur Alex CHERAMY et Monsieur Williams TESTE présentent et commentent le POWER POINT dont voici le contenu :

### Les Budgets participatifs :

- Sont un dispositif de **démocratie participative** : co-construire les projets imaginés et votés par les Montrougiennes et les Montrougiens.
- Disposent d'une **enveloppe financière pour de l'investissement** de 300 000€ votée en Conseil municipal tous les 2 ans.

### 5 grandes phases :



### Le dépôt des projets :

- **Tous les Montrougiennes et Montrougiens de 16 ans et + peuvent déposer leur projet pour la ville** (à l'exception des élus ayant un mandat local ou national)
- **Les projets déposés doivent :**
  - Relever des compétences de la Ville,
  - Être localisés sur le territoire communal,
  - Être d'intérêt général et à visée collective,
  - Concerner uniquement des dépenses d'investissement,
  - Être techniquement et juridiquement réalisables,
  - Pouvoir être réalisés dans les deux ans,
  - Avoir un coût de réalisation inférieur à 1/3 du Budget participatif total, soit 100.000 euros.
  - Comporter aucun élément de nature discriminatoire, diffamatoire, ou contraire à l'ordre public.
  - Générer aucun frais de fonctionnement nouveau jugé trop élevé par les services municipaux.

### L'analyse des services :

Le service concerné par le projet étudie sa faisabilité :

- Technique
- Financière (maximum 100 000 € d'investissement)
- Juridique

### **Le Grand oral :**

Pour chaque quartier :

- **Un jury** composé de **8 membres du Comité de quartier volontaires** + le Président et son Vice-Président.
- **Des auditions** : les projets qui concernent le quartier sont présentés au jury par le porteur de projet.
- **Une sélection** : 10 projets maximum par quartier sont retenus par le jury.

### **La phase de vote :**

Tous les Montrougiennes et Montrougiens de plus de 16 ans et + peuvent voter pour leurs 3 projets préférés.

Les projets lauréats sont ceux qui obtiennent le plus de voix dans la limite de l'enveloppe budgétaire allouée aux Budgets Participatifs – soit 300 000 €.

### **Phase de réalisation :**

- Les projets lauréats sont réalisés dans les 2 ans qui suivent leur élection.
- Les porteurs de projets sont associés à la construction de leur projet.
- Le pôle Démocratie participative assure le lien entre le porteur de projet, les élus et le service en charge de la réalisation.

### **Les membres des CQ sont invités à participer en :**

- Déposant un projet (auquel cas ils ne peuvent plus être membres du jury).
- En parlant autour d'eux.
- En étant volontaire pour faire partie du jury du Grand oral qui se devrait se dérouler le mardi 9 septembre en fin de journée (date, horaires précis et lieu à confirmer).

Il est également rappelé suite à des questions, que la taille du dossier n'a pas d'importance. La Ville communiquera à travers ses canaux (panneaux numériques, site internet, newsletter, Montrouge Mag, réseaux sociaux...).

### **III. Compte-rendu des travaux et réflexions des Commission :**

Les membres du CQ ont créé des commissions pour constituer des axes de travail sur lesquels ils ont travaillé en autonomie. Pour rappel, chaque réunion de commission doit faire l'objet d'un compte rendu à remettre au Pôle Démocratie Participative et à présenter en séance. Les

membres des commissions peuvent solliciter le Pôle démocratie participative pour réserver une salle, rencontrer des élus ou des services de la Ville.

Les différentes commissions présentent leurs travaux :

### **Les différentes commissions :**

• **Commission Embellissement et Végétalisation** : La commission s'est réunie une fois depuis la dernière réunion (voir compte rendu en Annexe 1).

#### **Membres :**

- Monsieur Lorenzo QUARANTA
- Madame Fabienne de BEAUFORT
- Madame Clémentine RICOUR
- Madame Candice BERGDOLL
- Madame Lana KNAPP
- Madame Estelle VERET-ATTIAS
- Monsieur Frédéric MENGUY
- Madame Nadia CLEITMAN

M. Lorenzo QUARANTA tient à rappeler :

Lors de la réunion publique du quartier Vieux Montrouge, je n'ai pas pu prendre la parole, mais j'aurais voulu rappeler que le sujet de la friche rue Amaury Duval était un des sujets que la commission Embellissement et Végétalisation met en avant concernant les projets de végétalisation de la ville.

• **Commission Propreté et Citoyenneté** : La commission s'est réunie une fois depuis la dernière réunion.

#### **Membres :**

- Madame Julia DENIS
- Madame Véronique GEMMRICH
- Monsieur Frédéric MENGUY
- Monsieur Christian TOURNEUR

### **Compte rendu de la Commission Propreté et Citoyenneté**

**Participants : Julia DENIS, Véronique GEMMRICH, Fred MENGUY et Christian TOURNEUR.**

#### **Ordre du jour :**

##### **1. Constat de la situation actuelle :**

Le nettoyage municipal actuel semble insuffisant et/ou inefficace

##### **2. Propositions d'amélioration :**

**Documentation visuelle :**

- Prendre des photos des zones problématiques
- Réaliser des vidéos montrant l'état de propreté des rues et les difficultés rencontrées

#### Campagne de sensibilisation :

- Distribution de flyers explicatifs aux habitants
- Publication d'articles dans le journal local pour informer et sensibiliser la population (avec flyers)

#### Système de sanctions :

- Mise en place d'amendes pour les contrevenants
- Définition des montants et des infractions concernées

### **3. Aspects réglementaires et légaux :**

- Nécessité de réaliser un audit RGPD en collaboration avec le service de la voirie
- Vérification de la conformité des procédures de collecte et de traitement des données

### **4. Actions de la police municipale :**

- Évaluation des effectifs actuels et de leur capacité à gérer cette mission supplémentaire
- Formation des agents à la verbalisation spécifique aux infractions de propreté
- Protocole pour la verbalisation des personnes prises en flagrant délit

#### **Prochaines étapes :**

- Désignation des responsables pour chaque action proposée
- Établissement d'un calendrier pour la mise en œuvre des différentes mesures
- Planification d'une réunion de suivi pour évaluer les premiers résultats

• **Commission Culture, Loisirs et Animations :** La commission s'est réunie une fois depuis la dernière réunion et souhaite présenter son compte rendu aux membres du comité pour avoir leurs avis au vu du grand nombre de propositions :

#### Membres :

- Madame Fabienne de BEAUFORT
- Monsieur Igor GAY
- Monsieur Bernard HOUSSIN BRILLAS
- Madame Candice BERGDOLL
- Monsieur Olivier COLE
- Madame Estelle VERET-ATTIAS
- Madame Dounia TIR-MOLIERE

Compte rendu de la réunion :

**Participants** : Estelle VERET-ATTIAS, Bernard HOUSSIN BRILLAS, Dounia TIR MOLIERE, Fabienne de BEAUFORT, Igor GAY et Candice BERGDOLL.

Nous avons mené une réunion riche en idées et propositions de la part de chacun, recouvrant effectivement les 3 thématiques de la commission, Culture, Loisirs et Animation.

L'approche ludique, faisant sans doute écho à un besoin d'égayer notre automne, a jalonné nos échanges.

Ci-dessous le détail de nos idées et propositions pour notre quartier de Montrouge :

## **VOLET CULTUREL**

### **1. L'Art à Montrouge :**

- Le studio d'artistes, le 127, projet en cours.
- La friche : réaliser un appel aux artistes pour que le street art embellisse cette zone.

### **2. Le 7<sup>ème</sup> art à Montrouge :**

2 projets ont retenu notre attention et notre enthousiasme :

- Un concours de photos sur un thème d'actualité
  - o La nature à Montrouge / la nature reprend ses droits,
  - o Avec exposition possible dans les jardins (à l'image du jardin du Luxembourg).
- Le court-métrage des jeunes de Montrouge
  - o Sujet libre (à discuter, adaptable tous les deux ans ?)
  - o Contrainte : tourner dans le Quartier du Vieux Montrouge.
  - o Prix et diffusion au Beffroi, avec les écoles de cinéma souhaitant participer
  - o Jury : équipe municipale et professionnelle, à *déterminer*

### **3. La musique à Montrouge :**

- Faire chanter les montrougiens ! : faire chanter une "playlist" de variétés connues de tous, avec un chef de chœur et un ou deux musiciens, dans les jardins ou lieux de passage, une fois par mois, participation libre
- Le Carillon du Beffroi à changer à chaque saison ? même si cela ne fait pas partie du Vieux Montrouge...
- Ouverture à la musique : mettre les jardins, les terrasses, les commerçants intéressés, et autres espaces de Montrouge à disposition de la musique à des mini-concerts *organisés en association avec le Conservatoire ?*
- La Playlist de l'été Place de la Mairie, utiliser les moyens existants pour diffuser de la musique à la demande, avec dédicaces possibles, les dimanches d'été par exemple, de 10h à 12h

## **VOLET LOISIRS**

Nous avons à cœur de faire vivre le loisir et le plaisir de jouer / participer au sein de la ville. Aussi nous avons proposé :

- La Grand Loto de la place de la Mairie :
  - o Organiser ou réorganiser des Lotos, en plein air, Place de la Mairie, avec des lots offerts par les magasins de Montrouge
  - o *Autre lieu possible : piscine, place du Marché*
- Les 10 kms de Montrouge : organiser une course dans les rues de Montrouge au profit d'une ou plusieurs associations. Presque toutes les villes du 92 organisent chaque année une course alors pourquoi pas Montrouge !
- Un jeu de piste autour de l'histoire de Montrouge : jeu de piste par équipe avec des énigmes à résoudre pour connaître l'histoire du quartier à travers ses monuments, les écrivains, peintres et artistes ayant marqué ou habité le quartier
- **Commission Gambetta / Solidarité :**

Membres :

- Madame Dounia TIR-MOLIERE
- Madame Lana KNAPP
- Madame Clémentine RICOUR
- M. Frédéric MACIAS
- M. Rémy GAVALDA

La commission fait part de ses échanges avec Monsieur Paul-André MOULY (Maire-adjoint aux Mobilités, à la Voirie, au Stationnement et au Partage de l'espace public) pour l'avenue Gambetta et de ses réflexions pour la Solidarité.

**• Concernant l'avenue Gambetta :**

Le mardi 8 octobre à la Mairie nous avons rencontré Monsieur MOULY, accompagné de nos référents de Quartier. Notre échange s'est poursuivi sur site "avenue Léon Gambetta" pour constater l'ampleur des dégâts/gênes et de convenir ensemble de solutions "urgentes".

**Plan d'action "urgent"** (pendant les vacances scolaires) :

- Remise en état des peintures au sol sur toute l'avenue (passages piétons, signalétique "attention enfant - vitesse").
- Création d'un passage piéton (entre les numéros 28 et 26) avec destruction d'un îlot.
- Mise en place de leds sur les passages piétons.

**Plan d'action final :**

- Remise en état et conformité des réseaux sous terrains Gaz-Eau-Electricité.
- Passage de l'avenue à sens unique (Gambetta Sortant et Louis Rolland Entrant avec découpe terre-plein avenue Aristide Briand).
- Suppression d'une voie de stationnement (avec validation tarif conventionné au parking sous terrain de l'Aquapol).
- Elargissement du trottoir (côté pair car moins de sortie de garage).
- Création d'une voie vélo (à double sens).



- Création d'un espace végétalisé entre voie vélo et route (comme avenue de la République-Nord).

### **Timing :**

- Semaine prochaine, mise en sécurité de l'avenue.
- Fin octobre, validation du département qui doit donner la main pour les travaux à Monsieur MOULY (très bonne voie).
- Début 2025, prise de contact avec les différents corps de métier pour validation du plan d'action et budget (déjà pré-validé).
- Début 2026, début du chantier global pour 4/5 mois ;
- Juin 2026, fin des travaux.

Ne perdons pas espoir d'avoir une avenue sécurisée, fonctionnelle et agréable. Merci à tous pour le temps consacrer et merci Monsieur MOULY pour la sincérité de nos échanges et de sa volonté d'aider les Montrougiens.

### **• Concernant la Solidarité :**

Mme Lana KNAPP écrit :

Concernant l'autre sujet d'envergure de la Commission, c'est à dire le terrain de sport à côté de la piscine municipale, voici un résumé de la situation (selon ce que j'ai compris) :

- La Mairie semble hésiter à entreprendre des réparations minimales ou un projet à petite échelle, espérant à un moment des financements plus importants de La Vallée Sud, qui avait parait-il proposé des plans pour une revitalisation plus ambitieuse.
- Cependant, des contraintes importantes limitent ces possibilités : le terrain repose sur un garage essentiel pour le stationnement des camions les jours de marché, et sa structure ne peut pas supporter de charges importantes.
- La Mairie cherche aussi à concilier des attentes variées exprimées lors d'une enquête locale. Certains souhaitent une simple remise à neuf (nouveau revêtement, câblage, embellissement), tandis que d'autres demandent plus de végétalisation, voire une réorganisation du terrain pour inclure des espaces supplémentaires. Une option envisagée serait de rapprocher le terrain du bâtiment de la piscine pour libérer de l'espace.

Un autre point de friction concerne les nuisances sonores. Plusieurs habitants se sont plaints, notamment lors de la balade urbaine de l'été dernier, et certains ont envoyé des courriels à ce sujet.

Cela dit, il semble que nous soyons tous d'accord, lors de nos échanges préliminaires, sur l'importance de conserver le terrain pour les enfants et les jeunes du quartier. Un représentant de Solidarité m'a indiqué que des améliorations simples (nouveau revêtement, nettoyage des câblages) suffiraient, et il n'y aurait pas d'opposition à limiter l'accès le soir pour réduire les nuisances.

Il serait intéressant de voir quelles propositions ont été déjà faites à la Mairie au sujet du terrain de sport ; sauriez-vous comment on pourrait accéder a ces documents ?

Entre temps, nous pourrions explorer d'autres idées pour rendre ce terrain plus emblématique, par exemple avec un revêtement artistique ou coloré. Je vous joins ci-dessous un lien présentant des terrains de basket récemment rénovés à Paris pour inspiration. En combinant cette réflexion avec l'idée (évoquée par la Mairie) de piétonniser la rue de la Solidarité, il serait peut-être possible de répondre aux attentes de chacun.

<https://www.paris.fr/pages/les-terrains-de-basket-exterieurs-les-plus-cools-de-paris-18802>

#### **IV. Echanges, remarques et questions diverses :**

##### **Liste des questions parvenues au Pôle Démocratie participative depuis la dernière réunion :**

**Question :** De nombreux parents de notre quartier du Vieux Montrouge ont des enfants scolarisés en maternelle et en élémentaire. Ils se retrouvent donc, si telle est la sectorisation, à devoir emmener à la même heure un enfant à Berthelot et un autre à Queneau par exemple. Être à la même heure au même endroit n'étant pas possible, cela entraîne forcément un retard pour un des enfants. Un sondage avait été réalisé par les représentants des parents d'élève de l'école Berthelot : 72% des familles avaient répondu et parmi ces familles, la moitié était concernée par cette problématique. Les représentants des parents d'élèves de l'école Berthelot ont discuté lors du dernier conseil d'école avec la direction de l'école qui est d'accord sur le principe d'une discussion sur une adaptation des horaires. Cette mesure permettrait également d'éviter les dérogations. Sinon un compromis pourrait consister à mettre en place la gratuité du périscolaire du matin pour les parents ayant des enfants en maternelle et en élémentaire à défaut de changer les horaires.

Réponse : Madame Marie COLAVITA est bien au courant de la situation. Un délai supplémentaire est autorisé pour d'autres établissements (Arnoux/Rabelais). Il manque l'autorisation de l'inspectrice de l'éducation national.

**Question :** Concernant l'éclairage des passages piétons dans les zones "rénovées" République et avenue Ginoux en particulier, les passages piétons ne sont pas suffisamment éclairés pour être bien vu par les voitures, vélos, trottinettes... Y a-t-il une possibilité de réglage de l'intensité lumineuse et de la direction des spots ?

Réponse : Le niveau d'éclairage correspond aux nouvelles normes.

##### **Question :** Friche Rue Amaury DUVAL / Rue Louis Rolland – Espaces Verts :

**La palissade a été « ouverte » pour permettre des travaux de « nettoyage » par les équipes EV de la mairie. Ces travaux ont été stoppés en cours au 18 décembre et non repris à ce jour, la friche étant ouverte. Quid de la suite de ces travaux ?**

Réponse : Madame Gwenola RABIER a informé M. Williams TESTE qu'une jolie palissade va être budgétée afin d'embellir un peu les contours de cette fameuse « friche ». Sachant qu'une partie du terrain appartient à un propriétaire privé.

**Question :** Stationnement jours de marché Victor Hugo. Remarque sur la signalisation de l'interdiction de stationner les jours de marché : pourrait il y avoir un marquage / flocage au sol mentionnant Dimanche Jeudi interdit (ou autre) ? Pourrait-il y avoir des passages plus réguliers de la PM pour éviter les stationnements gênants en pleine voie rue Louis Rolland empêchant la circulation et les entrées sorties dans les parkings / garages) ?

Réponse : Nous avons transmis la demande au service concerné.

**Question : Problème éclairage urbain rue Blanche et Rue Myrtille Beer. Ces deux rues ne sont pas éclairées (en même temps que rue d'Estienne d Orves / avenue Henri Ginoux), est-ce normal ou est-ce un problème technique ?**

Réponse : Le problème a été transmis aux services. La Ville lance actuellement son Schéma Directeur d'Aménagement Lumière, pour mettre aux normes tous les candélabres afin qu'ils soient moins énergivores.

**Question : Angle Amaury DUVAL / Villa Blanche. Zone de marquage au sol (zébra stationnement interdit) depuis réfection de la chaussée, cependant stationnement régulier de véhicules. Difficultés de sortie des véhicules, difficultés d'accès à villa Leblanc, visibilité. Action ?**

Réponse : Nous avons transmis la demande au service concerné.

**Question : Sortie Parking 46 / 44 rue Louis Rolland : Régulièrement des véhicules se garent ou stationnent sur le trottoir au niveau du 44 / 46 rue Louis Rolland empêchant les sorties des parkings / garages. Il y a des plots / barrières sur les trottoirs sauf entre ces 2 bateaux, y aurait-il la possibilité de mettre un plot afin qu'il n'y ait plus la possibilité de stationner sur le trottoir à cet endroit ?**

Réponse : Nous avons transmis la demande au service concerné.

**Question : Livraison rue Louis Rolland. Amélioration des stationnements sur la place de livraison de «U Express ». Cependant, de nombreux véhicules (VP pour la plupart) continuent à stationner en matinée, ceci empêchant le stationnement des poids lourds de livraison du « U Express» et les obligeant à stationner et décharger en pleine voie en matinée avec les problématiques et dangers pour les manutentionnaires, les usagers de la voie (véhicules / vélos / 2R Motorisés ) en découlant. Quelles actions de la Police municipale ?**

Réponse : La Police Municipale intervient pour verbaliser les contrevenants qui occupent la zone durant la période de livraisons.

**Question : Les poteaux de l'avenue Henri Ginoux gris/multicolores font ils partie d'un projet de rénovation ou bien appartiennent ils au privé ?**

Réponse : Ils appartiennent au privé mais un contrat a été signé pour que le sol puisse être rénové et homogénéisé.

**Question : Les immeubles de la place Théophile Gautier ne sont pas homogènes, notamment les barrières de balcons. Quand on vient de l'avenue Henri Ginoux à droite ils sont tous beaux en gris foncé, par contre à gauche ils sont différents, plutôt laids et tout abîmés. Est-ce désormais un problème de copropriété ou bien les règles d'urbanisme de Montrouge peuvent-elles intervenir ?**

Réponse : Cela concerne les copropriétés.

**Question : Loueurs et habitants de la rue Delerue m'ont chargée de signaler la recrudescence de cambriolages à laquelle nous sommes soumis depuis deux à trois ans. Que pourrait faire la mairie en termes de sécurisation de cette zone ? Est-ce spécifique de ce quartier ?**

Réponse : La direction de la Démocratie Participative va prendre attache auprès de la Police Municipal.

**Question : Existe-t-il une association des artistes de Montrouge pour plus de concerts et d'activités culturelles pour l'année 2025 ?**

Réponse : Voir le Service de la Vie associative.

**Questions et remarques formulées durant la réunion :**

**Madame Marie COLAVITA et Monsieur Matthieu DEVRIENDT remercient les membres du comité pour la qualité des échanges et mettent fin à la réunion à 20h40.**

Informations complémentaires :

**Attention, la date annoncée pour la prochaine réunion du Comité de quartier n'est plus valable. Elle ne se tiendra pas le mardi 1<sup>er</sup> avril de 18h30 à 20h30 mais le mercredi 2 avril de 18h30 à 20h30 à l'Hôtel de Ville.**

Pour rappel, toutes les questions doivent parvenir par mail « [comitedequartier@ville-montrouge.fr](mailto:comitedequartier@ville-montrouge.fr) » au moins 15 jours avant la prochaine réunion.

Contact :

[comitedequartier@ville-montrouge.fr](mailto:comitedequartier@ville-montrouge.fr)

Tout sur la Démocratie participative à Montrouge :  
<https://jeparticipe.ville-montrouge.fr/>

Inscription à Actu'Montrouge, la Newsletter de la ville :  
<https://www.ville-montrouge.fr/497-newsletter.htm>